

## Communiqué de presse

Angoulême, le 9 Juillet 2018

### **NON à la casse de l'outil CCI !**

**Les collaborateurs de la CCI Charente et leurs organisations syndicales ont souhaité se mobiliser **Mardi 10 juillet 2018 à 10h00 sur la Place Bouillaud** à Angoulême aux côtés des membres élus chefs d'entreprise de la CCI pour dénoncer la volonté du Gouvernement de raboter la TFC\* perçue par le réseau des CCI, de 100 millions par an, sur les 4 prochaines années. Une décision qui mettrait en péril l'avenir économique des territoires, l'égalité de services pour les TPE et PME, l'accès à l'emploi par la formation et pourrait provoquer une casse sociale sans précédent.**

Il s'agit de montrer le soutien des collaborateurs à leurs membres élus, tous chefs d'entreprise bénévoles, leur attachement à défendre les intérêts des entrepreneurs et la performance de leur outil de travail mal reconnu comme par exemple dans le domaine de la formation où la réussite aux examens et insertion professionnelle est significativement meilleure dans les écoles gérées par les CCI que la moyenne nationale.

Mobilisé pour participer à l'effort de diminution de la dépense publique et à œuvrer à la baisse des prélèvements obligatoires, le réseau demandait simplement du temps pour échelonner ces efforts et les amortir sans casser totalement l'outil de proximité que sont les CCI.

\*Taxe pour Frais de Chambres

Ce rassemblement se tiendra en même temps que l'Assemblée extraordinaire de CCI France prévue à Paris en présence de  
Bruno Lemaire, Ministre de l'Economie et des Finances  
à l'invitation de Pierre Goguet, Président du réseau des CCI.